



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale
Saint-Ambroise-de-Kildare
(Québec) J0K 1C0
☎ (450) 755-4782
☎ (450) 755-4784
✉ info@saintambroise.ca

AVIS PUBLIC

*Aux personnes intéressées par le projet de règlement 696-2015
modifiant le règlement de zonage*

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- 1- QUE lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2015, le conseil municipal a adopté, par résolution, le premier projet de règlement numéro 696-2015 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage 390-1991 afin d'amender la grille des usages et des normes de la zone A-05 (partie du lot 335, route 343).
- 2- QUE le projet de règlement numéro 696-2015, conformément à la Loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le **lundi 23 février 2015, à dix-neuf (19 h)**, à l'hôtel de ville situé au 850, rue Principale, à Saint-Ambroise-de-Kildare.
- 3- QU'au cours de cette assemblée publique, le maire (ou un autre membre du Conseil désigné) expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
- 4- QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5- QUE le projet de règlement numéro 696-2015 peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 3^e JOUR DE FÉVRIER 2015.

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Line Laporte, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 3 février 2015 entre midi et seize heures et dans l'édition du journal L'Action du 8 février 2015.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 février 2015.

Line Laporte
Directrice générale et secrétaire-trésorière